

## Formation Conduite de Chariot à Conducteur Porté R489 Initiale Catégorie 5

### OBJECTIF

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de conduire et d'utiliser en sécurité les catégories de chariots pour lesquelles il sera habilité par l'employeur (CT R4141-11 et R4141-12) dont le chariot de manutention R489.

### CONTENU

#### Enseignements théoriques (commun à toutes les catégories)

- Rôles des différentes instances et organismes de prévention
- Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot et responsabilité qui en découle

Principales catégories de chariots, caractéristiques fonctionnelles, utilisations courantes et limite d'utilisation

- Différents organes
- Fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité
- Signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- Principaux facteurs d'accidents
- Principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
- Informations données par la lecture de la plaque de charge et conditions de stabilité
- Interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes
- Règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- Influence des différents paramètres
- Produits dangereux
- Vérifications et opérations de maintenance
- Vidéos

#### Enseignements Pratiques (développés selon la catégorie de chariots)

- Adéquation
- Vérifications
- Conduite
- Circulation
- Manœuvres

## PUBLIC CONCERNE

- Tous les salariés utilisant une ou plusieurs catégories de chariots automoteurs à conducteur porté et en conséquence être titulaire de l'autorisation de conduite consécutive à la formation
- obligatoire, et du Permis CACES (Certificat d'Aptitude à la conduite d'engins en Sécurité) dans les entreprises le mettant en œuvre.

## REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Recommandation CNAMTS Chariot de manutention R489
- Conduite : Articles R4323-55 à R4323-57 du Code du Travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail

### Modalités

**Pré-requis**

Avoir 18 ans  
Savoir lire et écrire

**Profil des intervenants**

Formateur CACES qualifié

**Responsable pédagogique**

Sébastien GUILLOIS

**Moyens pédagogiques**

Salle de formation  
Chariot de manutention correspondant aux différentes catégories  
Plateforme technique correspondante à la recommandation R489 de la CNAMTS

**Modalité de suivi du stagiaire / évaluation d'acquis**

Tests théoriques et pratiques blancs

**Dates de formation**

Variables mensuelles ou à définir avec le client

**Durée**

3 jours

**Lieu**

Plate-forme technique AI FORMATION ou site client conforme

**Sanction de la formation**

Attestation de formation